

Si vous citez tout ou partie d'un article, pensez à citer l'auteur et l'ouvrage:

ROMAGNAN Bernard, «Datations nouvelles des édifices religieux de Saint-Tropez», *Freinet-Pays des Maures*, n°3, 2002, p. 21-32.

Freinet

Pays des Maures

2002



Invalide

Freinet

Pays des Maures

2002

n° 3 - sommaire

	page
• La chapelle Saint-Jean de la Garde Freinet <i>Elisabeth Sauze</i>	1
• La chapelle Notre-Dame-l'Annonciade de Cavalaire <i>Bernard Romagnan</i>	9
• Datations nouvelles des édifices religieux de Saint-Tropez <i>Bernard Romagnan</i>	21
• Quand un village se met en scène : l'arrivée de saint Martin et de saint Pierre au Plan-de-la-Tour sous la Restauration <i>Albert Giraud</i>	33
• Le daguerréotype de la Garde-Freinet, entre tradition et modernité <i>Carole Yver</i>	49
• A la rencontre d'une garnison au siècle des Lumières, Les invalides de la citadelle de Saint-Tropez <i>Laurence Couillault-Pavlidis et Laurent Pavlidis</i>	55
• Du sardinal au trémail, évolution de la pêche artisanale à Saint-Tropez <i>Eric Vieux</i>	79
• Coup de chapeau à Alfred MAX et Pierre FONCIN <i>René Farge</i>	95
• L'art du foudrier <i>Nathalie Leydier</i>	99

REVUE DE L' ASSOCIATION
POUR LA RECHERCHE DE L'HISTOIRE DU FREINET

ISBN 2-9519552-0-0

EAN 9782951955202

Datations nouvelles des édifices religieux de Saint-Tropez¹

Concernant la datation des églises et chapelles de Saint-Tropez, l'historien qui travaille sur notre région peut constater que les différents livres et documents couramment utilisés reprennent, dans la plupart des cas, les imprécisions ou erreurs des auteurs précédents. C'est pourquoi, il apparaît utile d'essayer de dater avec plus de rigueur l'ensemble des édifices religieux de Saint-Tropez.

Ce travail s'appuie pour l'essentiel sur :

- les archives communales de Saint-Tropez, série BB délibérations communales ; série CC cadastres et comptes trésoraires ; série GG églises, chapelles et confréries ;
- les archives départementales du Var, série 3 E notaires ; série 1 G visites pastorales du diocèse de Fréjus.

Pour la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle, période pour laquelle nous ne disposons que de très peu de textes, la transcription récente par Elisabeth Sauze des premiers cadastres² de Saint-Tropez, permet de glaner de précieuses informations inédites.

Les datations proposées correspondent, soit à la première mention connue de l'édifice, soit au début de sa construction.

Il faut admettre que les résultats de cette étude ne sont pas définitifs et que dans les mois et les années à venir, d'autres documents permettront de les préciser.

Chaque fois que cela a été possible les sources et les conclusions de ce travail ont été comparées avec les principaux textes publiés ces dernières années. Aussi, sera-t-il fait référence aux ouvrages suivants :

- | | |
|---------------------|--|
| Ben (F.-J.), | <i>Le pays de Saint-Tropez</i> , Marseille, 2 ^e édition, 1979. |
| Germond (J.-D. de), | <i>Saint-Tropez, le temps retrouvé</i> , Equinoxe, 1993. |
| Hilde (E.), | <i>Catalogue, musée de l'Annonciade</i> , Saint-Tropez, 1989. |
| Monery (J.-P.), | <i>Le musée de l'Annonciade, Saint-Tropez</i> , Paris, 1993. |
| Perron (C.), | <i>Saint-Tropez, réhabilitation de la ville ancienne, relevés, notes croquis</i> , Saint-Tropez, 1981. |
| Rosati (J.), | <i>Saint-Tropez à travers les siècles</i> , les Amis de la Citadelle, 1991. |
| Sentis (G.), | <i>Saint-Tropez cité corsaire</i> , Grenoble, 1980. |

1. Cet article a bénéficié de la collaboration de : Laurence Couillault, historienne ; Laurent Pavlidis, historien ; Colette Peirugues, historienne ; Marie-Ange Raboutet, archives communales de Saint-Tropez ; Elisabeth Sauze, conservateur en chef du patrimoine, Service de l'inventaire général D R A C P A C A.

2. A.C. Saint-Tropez, de CC 1 à CC 6, compris entre 1470 environ et 1540.

1) *Dernier quart du XV^e siècle, La Gleye puis la chapelle du Saint-Esprit :*

L'église paroissiale dont disposèrent les colons de 1470, est appelée traditionnellement la Gleye et elle se trouvait à l'emplacement de la mairie actuelle. Elle est mentionnée dans le premier cadastre de Saint-Tropez : *una luegua d'ostal denfra los barris confront. ambe los barris e ambe la gleysa*³.

Dès les premières décennies du XVI^e siècle, les textes évoquent la *gleysa vielha* pour la différencier de la *gleysa nova*, c'est-à-dire la nouvelle église paroissiale en construction à l'extérieur des remparts au quartier de la Bourgade⁴, à l'emplacement de l'église actuelle. En 1543, la *gleysa vielha* fut détruite pour construire la maison commune. Le conseil ordonna que *faguisse imprincipiar uno mayson per la villo et per saint Esperit (...) et que si fasso dicho meson dintre la gleysa*⁵. Il est probable que les travaux entrepris en 1575 et 1584 au-dessus de la maison commune pour la construction d'une tour de l'horloge, modifièrent la maison de ville car, en 1624 « le conseil a donné pouvoir aus sieurs conseulz de fere mettre au coing de la salle de la maison commune où se tient le conseil, le retable de saint Esperit et y fere fere une petite chapele pour y pouvoir dire messe et y sera fait ung balustre avec une porte »⁶. Finalement, cette solution ne fut pas retenue et à partir de 1632 les consuls se préoccupèrent d'installer « la chapelle soubz le tiltre de St-Sprit, à la place de la boutique du dabas de la maison comune »⁷. Les travaux continuèrent au moins jusqu'en 1640⁸. La confrérie du Saint-Esprit fut dissoute au milieu du XVIII^e siècle, mais la chapelle du Saint-Esprit servit encore aux consuls jusqu'à la Révolution.

2) *Dernier quart du XV^e siècle, la chapelle Saint-Antoine :*

La chapelle Saint-Antoine se situait à l'emplacement du Latitudo 43. Elle a été détruite en 1932 lors de la construction de cet hôtel.

Le premier cadastre de Saint-Tropez fournit la plus ancienne mention de cette chapelle : *una terra sobre lo cartier de Sant-Anthoni*⁹.

3. Un emplacement de maison dans les remparts confrontant avec les remparts et avec l'église. A. C. Saint-Tropez, CC 1, n° 75. La date de ce cadastre ne comporte que les trois premiers chiffres : 147., on peut donc le dater entre 1470 et 1479.

4. A.C. Saint-Tropez, CC 4, f° 82.

5. L'on fasse commencer une maison pour la ville et pour saint Esprit (...) et que cette maison se fasse dans l'église. A. C. Saint-Tropez, BB 2, 13 mai 1543, p. 74. En Provence les maisons communes étaient placées sous la protection du saint Esprit. C'est pourquoi lors des conseils de la communauté, les consuls priaient le saint Esprit afin que celui-ci les inspire.

6. A. C. Saint-Tropez, 15 août 1624, BB 7, p. 676.

7. A. C. Saint-Tropez, 14 mars 1632, BB 7, p. 995.

8. A. C. Saint-Tropez, BB 8, 24 juillet 1639, f° 94 et 10 avril 1640, f° 106 v°.

9. Une terre au cartier de Saint-Antoine. A. C. Saint-Tropez, CC 1, n° 7, mais aussi n° 45, 81, etc.

La chapelle Saint-Antoine est clairement nommée dans le deuxième cadastre, et dans tous les suivants : *uno vinho a Sanct-Anthoni confrontant ambe la cappello daudit Sanct-Anthoni*¹⁰.

3) Dernier quart du XV^e siècle, la chapelle Notre-Dame, puis Notre-Dame-de-Lorette :

La chapelle Notre-Dame-de-Lorette se trouve dans la propriété de la famille Coste en face de la maison de retraite Les Platanes au croisement de la route qui monte à la chapelle Sainte-Anne.

La chapelle Notre-Dame est mentionnée dans le 1^{er} cadastre de Saint-Tropez : *una terra sobre la gleyso de Nostra-Dona*¹¹.

En 1560, son emplacement est précisé dans l'expertise : *les camins et passages, relarguiers, yeres, fontaines apertenens a la commune de Sanct-Torpes, que le tout a estat vist et reconegut aternemat per les homes deputas per le conselh dudit Sanct-Torpes comme s'ensiegue :*

*(...) nous aven ung camin que passo aupres de la capello de Nostro-Damo montant a la Justicio et jusques en terro de Ramatuello*¹².

A la fin du XVI^e siècle, une délibération de la communauté du 25 mars 1598 stipule que la chapelle Notre-Dame était démolie et que les consuls envisagèrent de la faire rebâtir : « (...) pour la somme de trente escus, de ladite somme sera mize et fornée à la réparation et édification de la chapelle de Notre-Dame ayant esté démoli par la commune durant les guerres civiles »¹³. Le 17 août 1608, le vocable Notre-Dame-de-Lorette apparaît pour la première fois : « Le conseil ordonne que la chappelle de Notre-Dame-de-Lorete, la crote appellé la volte sera bailé a fere pris-fait au meilleur pris que ce porra, au despens de lade chappelle (...)»¹⁴.

La chapelle Notre-Dame existait à Saint-Tropez depuis le dernier quart du XV^e siècle, cet édifice fut détruit à la fin du XVI^e siècle et rebâti sous le vocable de Notre-Dame-de-Lorette au début du XVII^e siècle.

4) Début du XVI^e siècle, la chapelle de Saint-Tropez hors les murs :

Il est de coutume de situer la chapelle de Saint-Tropez hors les murs à l'emplacement du couvent des capucins, l'actuelle maison de retraite Les Platanes, et de lui attribuer une origine très ancienne liée à l'arrivée légendaire du Saint dans le golfe au I^{er} siècle

10. Une vigne à Saint-Antoine confrontant avec la chapelle dudit Saint-Antoine. A. C. Saint-Tropez, CC 2, f° 49 v°.

11. Une terre à l'église Notre-Dame. A. C. Saint-Tropez, CC 1, n° 220, également n° 427, 428, 742, etc.

12. Les chemins et passages, relarguiers, aires, fontaines, appartenant à la commune de Saint-Tropez, que le tout a été vu et reconnu, déterminé par les hommes députés par le conseil dudit Saint-Tropez comme s'ensuit : nous avons un chemin qui passe auprès de la chapelle Notre-Dame, montant à la Justice et jusqu'au terroir de Ramatuelle. A. C. Saint-Tropez, CC 9, f° 147-149 v°.

13. A. C. Saint-Tropez, BB 6, f° 146.

14. A. C. Saint-Tropez, BB 6, f° 330 v°.

de notre ère. Par ailleurs, à partir du XI^e siècle, nous savons par les textes qu'un village et une église paroissiale dédiée à saint Tropez se trouvaient dans le golfe¹⁵. Pourtant, contrairement à la tradition locale, il semble que ce village et cette église médiévale ne se trouvent pas à l'emplacement du couvent des capucins. En effet, les fouilles conduites par Jean-Pierre Brun et le Centre Archéologique du Var en 1995 à l'occasion de l'extension de la maison de retraite des Platanes, ont permis de mettre au jour les communs d'une *villa* romaine, mais n'ont révélé aucune trace de l'église médiévale dédiée à Saint-Tropez dont l'emplacement reste à découvrir¹⁶.

Le deuxième cadastre de Saint-Tropez, datable du début du XVI^e siècle, fournit la première mention de la chapelle de Saint-Tropez hors les murs : *ung tacon de terra arrant a Sanct-Troppés*¹⁷. Quant à savoir si la chapelle de Saint-Tropez hors les murs existait avant l'installation des colons en 1470, en l'absence de documents plus précis, nous ne pouvons pas répondre à cette interrogation.

5) Début du XVI^e siècle, la chapelle Saint-Pierre :

La chapelle Saint-Pierre appartenait à la confrérie des pêcheurs, profession très représentée à Saint-Tropez dès 1470. Cette chapelle se trouve dans la propriété appelée La Tourelle, chemin des Carles, en face de l'école privée Sainte-Anne. L'édifice visible aujourd'hui est probablement les restes d'un bâtiment reconstruit au XVIII^e siècle et largement remanié par les propriétaires qui l'ont habité par la suite.

Sa première mention est donnée par le deuxième cadastre de Saint-Tropez : *uno terro a Sanct-Peyre confrontant ambe lo canabier de Frances Girmondo*¹⁸.

En 1539, la communauté mit aux enchères un pré dont le produit devait servir à la réparation de cette chapelle¹⁹. Mais c'est la confrérie des pêcheurs qui prenait en charge l'entretien de cette chapelle jusqu'à la Révolution où elle fut alors vendue comme bien national.

6) Début du XVI^e siècle, la chapelle Saint-Roch :

La chapelle Saint-Roch était située à l'intersection de la rue du Temple et de l'avenue Foch. Elle a été détruite à l'occasion de l'aménagement de ce quartier vers 1970. Sa première mention apparaît dans le deuxième cadastre : *uno vinho et terra a Sanct-Roch*²⁰.

15. Voir à ce sujet, Sauze (E.) et Senac (P.), *Un pays provençal, le Freinet de l'an mille au milieu du XIII^e*, Minerve, 1986.

16. Brun (J.-P.), *La villa romaine des Platanes, les origines de Saint-Tropez*, Centre Archéologique du Var, Toulon, 1996.

17. Un peu de terre allant à Saint-Tropez. A. C. Saint-Tropez, CC 2, f° 4 : « (...) (...) » ; également f° 5, 12, 13, etc.

18. Une terre à Saint-Pierre confrontant avec le canebier de Frances Girmonde. A. C. Saint-Tropez, CC 2, f° 19 v°, également f° 23 v°, 33, etc.

19. A. C. Saint-Tropez, 26 juillet 1539, BB1, p. 59.

20. Une terre et vigne à Saint-Roch. A. C. Saint-Tropez, CC 2, f° 2 v°, également f° 13, 14, etc.

Endommagée à la fin du XVI^e siècle à la suite des guerres de religions et réparée par la communauté²¹, elle fut vendue comme bien national pendant la Révolution.

7) Premier quart du XVI^e siècle, l'église paroissiale :

Au début du XVI^e siècle la *gleysa vielha* n'était plus assez grande pour les Tropéziens et une nouvelle église paroissiale fut bâtie. Mais ce nouvel édifice devenu à son tour trop petit et dangereux pour la population, fut abandonné et détruit entre 1770 et 1780, au profit de l'église actuelle dont la construction fut achevée en 1784.

Ben²² et d'autres auteurs²³ après lui ont daté l'église paroissiale de 1540. Pourtant, celle-ci est mentionnée pour la première fois dans le quatrième cadastre de Saint-Tropez, que l'on peut dater approximativement entre 1515 et 1518:

La mitat de ung hostel pausat enfra lo Borg pres de la gleisa nova confronta ambe l'autre mitat deld. hostel que es de m^{re} Joham Gontier et ambe la maison de m^{re} Thomas Henric et ambe la plassa de lad. gleysa²⁴.

L'église est parfaitement située dans la bourgade, hors de l'enceinte de la ville, avec sa place sur le devant.

Nous ne connaissons pas la date exacte du début de sa construction qu'il faut situer quelques années avant 1518. Par contre, nous savons qu'en 1519 la communauté fut obligée de voter un capage, c'est-à-dire un impôt, « pour l'achèvement de la nouvelle église paroissiale²⁵

8) 1568, la chapelle Notre-Dame-l'Annonciade ou Notre-Dame-de-la-Cazette ou chapelle de la confrérie des pénitents blancs :

La chapelle Notre-Dame-l'Annonciade se trouvait sur le port de Saint-Tropez. Après avoir subi diverses transformations au cours des XIX^e et XX^e siècles, c'est aujourd'hui un musée réputé appelé Musée de l'Annonciade.

Ben a écrit que la chapelle Notre-Dame-l'Annonciade fut « érigée vers 1510 »²⁶. La plupart des auteurs suivants ont repris cette affirmation : Sentis²⁷, Hilde²⁸, Perron²⁹. Monery

21. A. C. Saint-Tropez, 8 juin 1603, BB 6, f° 246 v°.

22. Ib., p. 54.

23. Perron, p. 51 ; Sentis p. 110.

24. La moitié d'une maison située dans le Bourg près de l'église neuve, confrontant avec l'autre moitié de ladite maison qui est de me Jean Gontier et avec la maison de me Thomas Henri et avec la place de ladite église. A. C. Saint-Tropez, CC 4, f° 82. Ce document n'est pas daté, mais une indication permet quand même de situer sa rédaction avant l'année 1518.

25. A. C. Saint-Tropez, AA 1, p. 45, inventaire dit Mireur, l'original ayant malheureusement disparu.

26. ib., p. 55.

27. Ib., p. 108.

28. Ib., p. 11.

29. Ib., p. 52.

et de Germond plus prudents, ont indiqué pour le premier que la chapelle « aurait été érigée vers 1510 »³⁰, pour le second que « c'est l'époque que l'on considère comme date probable de sa construction »³¹. Seul Rosati³² a donné la bonne date de 1568.

En effet, deux textes nous renseignent sur la datation de cette chapelle. Le premier est une visite pastorale de l'évêque de Fréjus, monseigneur Barthélémy Camelin³³, datée du 10 juin 1623, dans laquelle, à la faveur d'un litige entre le prieur messire Charles Antiboul et la confrérie des pénitents blancs, il est rappelé la date d'autorisation de fondation de cette chapelle :

« (...) Au contraire sont compareux patron Orace Cassola soubz-recteur de la chappelle des pénitentz blancz, soubz le tiltre Notre-Dame de l'Annonciation dudit Saint-Tropez, acsisté de quelques ungz des confrères d'icelle, lequel satisfaisant à la réquisition faite par ledit messire Anthiboul prieur, a eshibé la permission concédée auxditz pénitentz pour l'hérection de sette chappelle par le feu sieur évesque Roman³⁴ l'ung de noz devantiers du 25 avril 1568 par luy signée, semblablement la bulle d'agrégation donnée par messire saint Père de ladite chappelle à la grand confraternité Notre-Dame de Minerve de Roume de l'année³⁵ ».

Le second est une délibération communale du 10 juin 1568 :

Suivant la requesetion facho par les depputas de la compaignye dez pénitens nouvellement redreissado au présent luoc, an conclu que sera permes ausudictz pénitens de constryre uno capello de la longeur, largeur, auctor que li plerra, soubz le tiltre de leur dévotion à leur despens et acou sur la Poncho de Corbyero en terro fermo³⁶.

9) 1607, 1730, 1774, les chapelles de la citadelle, Saint-Pierre apôtre et Sainte-Genviève³⁷ :

La première chapelle de la citadelle fut probablement aménagée dans une tourelle du donjon lors de la construction de celui-ci en 1607. Un plan de 1761, la signale comme « ancienne chapelle »³⁸.

Une deuxième chapelle fut érigée en 1730 sous le vocable de Saint-Pierre apôtre. Celle-ci fut bénie le 17 décembre 1730 par le père Joseph, capucin et aumônier de la citadelle³⁹.

30. Ib., p. 8.

31. Ib., p. 86.

32. Ib., p.44.

33. Evêque de Fréjus de 1599 à 1637.

34. Bertrand de Romans, évêque de Fréjus de 1565 à 1579.

35. A. D. Var, 1 G 67, f° 286-304.

36. Suivant la réquisition faite par les députés de la compagnie des pénitents nouvellement constituée au présent lieu, ils ont conclu que sera permis aux susdits pénitents de construire une chapelle de la longueur, largeur et hauteur qu'il leur plaira, sous le titre de leur dévotion, à leurs dépens et cela sur la pointe de Corbière en terre ferme. A. C. Saint-Tropez, BB 5, f° 43 v°.

37. Pour plus de renseignements voir, Couillault (L.), *La citadelle de Saint-Tropez*, Capian, 1998, p. 35.

38. S.H.A.T., A 8 51 F 1.

39. Greze (H. de), *Le couvent de Saint-Tropez*, Bar-le-Duc, 1893, p. 37. Egalement plan de 1773, S.H.A.T., A 8 51 F 21.

Une troisième fut bâtie en 1774 par Louis Castel, m^e maçon de la citadelle et son fils, sur l'emplacement de la chapelle Saint-Pierre. La première pierre fut bénie le 1^{er} juillet 1774 sous le vocable de Sainte-Geneviève⁴⁰.

10) 1618, La chapelle Sainte-Croix puis Sainte-Anne :

La chapelle Sainte-Anne est située sur la colline du même nom, appelée anciennement le mont Pécoulet. Elle appartient à la commune de Saint-Tropez qui n'ouvre ses portes qu'à l'occasion de la célébration des différentes fêtes religieuses qui rythment la vie de la cité.

Les historiens locaux l'ont daté avec exactitude mais certains d'entre eux⁴¹ n'ont pas remarqué qu'elle n'avait pas toujours porté le nom de Sainte-Anne. En effet, il semble que cette chapelle ait été d'abord érigée sous le vocable de Sainte-Croix. Une délibération communale du 1^{er} juin 1618 indique que :

« Ledit conselh par plurallité de voix a comis et deputté pour reteur à la chapelle que ce fait de présent sur le cotaud appelé Pecoulhet, soubz le tiltre Sainte-Croix, Jehan-Léon Peyre , Jehanon Amyé cordonnier et Jehan Martin fils de Jehan-Anthoine du présent lieu, lesquelz feront la culhette des ausmones de ladite chapelle et tout ce que fera en icelle »⁴².

Puis le nom de Sainte-Croix a été associé à celui de Sainte-Anne :

« (...), applicable lesdites peyne, la moityé à la lumière *Corpus Dominy* et des pauvres de l'hospital et l'autre moityé à la fabrique de la chappelle S^{te}-Croix et S^{te}-Anne »⁴³.

Enfin, à partir de 1627, cette chapelle s'est appelée définitivement Sainte-Anne et le vocable de Sainte-Croix n'est plus apparu :

« A esté délibéré par pluralité de voix que sera donné pour Dieu à la fabrique de la chappelle Sainte-Anne, que se fabrique, Dieu aydant, sur le coteau de la montagne de Pecoulhé terroir de ce lieu, nonante livres pour achepter de tuiles et autres consernant ladite fabrique, de quoy en sera fait mandat aus fabriciens ou lumière d'icelle, adressant au trésorier de ladite comunaulté »⁴⁴.

11) Vers 1630, la chapelle Saint-Joseph :

La chapelle Saint-Joseph se trouve sur le chemin qui monte à la chapelle Sainte-Anne. Cette chapelle fut fondée par la confrérie des charpentiers, menuisiers et maçons.

40. Greze (H. de), *Le couvent de Saint-Tropez*, Bar-le-Duc, 1893, p. 43. Plan de 1773, S.H.A.T, A 8 51 F 21.

41. Ben, p. 58 ; Sentis, p. 38.

42. A. C. Saint-Tropez, BB 7, p. 370.

43. A. C. Saint-Tropez, BB 7, 9 septembre 1618, p. 450.

44. A. C. Saint-Tropez, BB 7, 25 juillet 1627, p. 822.

Aujourd'hui, c'est une chapelle privée qui n'est ouvert qu'à l'occasion des fêtes religieuses. Que penser de l'affirmation de Ben qui a écrit que « La chapelle de Saint-Joseph (...) fut construite en 1650 »⁴⁵ ?

En effet, une délibération communale du 25 août 1630 nous apprend que :

« Le conseilh a delibéré qu'il seroict donner trente livres aux recteurs de St-Joseph pour une partye de payement de quelques pierres et bois que la communautté avoict prins pour fere rabiller la fontène et le restant en ausmone que la communauté fait à ladite chapelle »⁴⁶.

Cette chapelle était donc bien en construction à cette date puisque la communauté emprunta des matériaux, pierres et bois, appartenant à la confrérie de saint Joseph. La confirmation des travaux en cours sur la chapelle nous est donnée le 1^{er} janvier 1632 :

« Le conseylh a dellibéré que pour l'oneur de Dieu sera faict mandat aux fabrissiens de la chapelle St-Joseph nouvellement construite au teroier de ce lieu, de dix huict livres, pour employer à la fabrique de ladite chapelle »⁴⁷.

C'est donc vers 1630 qu'a été entrepris le début de l'édification de la chapelle Saint-Joseph.

12) Vers 1635, la chapelle de la Miséricorde, chapelle des pénitents noirs :

La chapelle de la Miséricorde est une chapelle communale située dans la rue Gambetta. C'était la chapelle de la confrérie des pénitents noirs mais aussi, à partir de 1666, celle de la confrérie des boulangers.

Ben a écrit : « La chapelle des pénitents noirs de la Miséricorde fut construite en 1645 »⁴⁸. Cette date fautive a été reprise en chœur par tous les autres auteurs⁴⁹.

Dès 1632⁵⁰, la confrérie des pénitents noirs demanda à la communauté de Saint-Tropez l'autorisation de bâtir une chapelle près de l'hôpital. Après de nombreuses tractations et l'achat d'un terrain par la communauté⁵¹, nous apprenons par une délibération communale du 19 mars 1634 que :

« Le conseilh a donné pouvoir aus sieurs conseulz, sieur Jehan Bestaigne pour fere comenser le bastiment de l'ospital et de doner la plase de la chappelle de la Miséricorde aux pénitantz noirs (...) »⁵².

Par ailleurs, un acte du 3 février 1636 précise que :

45. Ib., p. 56 .

46. A. C. Saint-Tropez, BB 7, p. 948.

47. A. C. Saint-Tropez, BB 7, p. 984.

48. Ib., p. 57.

49. De Germond, p. 20 ; Peron, p. 18 ; Rosati, p. 49 ; Sentis, p. 112.

50. A. C. Saint-Tropez, BB 7, 1er janvier 1632, p. 993.

51. Voir à ce sujet, A. C. Saint-Tropez, BB 7, 1er janvier 1633, p. 1005 ; 1er mai 1633, p. 1008-1009 ; 10 juillet 1633, p. 1019-1020 ; 25 août 1633, p. 1028 et 1er janvier 1634, p. 1035.

52. A. C. Saint-Tropez, BB 7, p. 1041.

« Ledict conseilh a dellibéré que sera fait mandat à Jehan-Pierre Bouthellery m^e chirurgien, retteur moderne de la chapelle quy ce fabrique de présent audit Saint-Troppsés, de Nostre-Dame-de-la-Miséricorde, de la some de trante livres que nostre conseil luy doitb comme cessionaire de damoysele Honnorade Antiboulée vefve [de] m^e Guilhen Gautier vivant docteur en médecine du présent lieu (...) »⁵³.

On peut légitimement supposer que les travaux de la chapelle de la Miséricorde ont débuté entre les mois de mars 1634 et février 1636.

13) Vers 1635, la chapelle Saint-Jaume :

La chapelle Saint-Jaume se trouve au quartier des Salins dans la propriété de M. Giraud. Peu de renseignements nous sont parvenus de cet édifice cité pour la première fois dans un document daté de 1635⁵⁴.

14) Vers 1643, la chapelle Saint-Eloy :

La chapelle Saint-Eloy est située rue du Temple. Elle était la propriété de la confrérie des charrons. Elle est aujourd'hui le lieu de culte protestant.

Une sommation de Claude Guirard bourgeois, datée 5 avril 1644, nous renseigne sur l'édification de la chapelle Saint-Eloy :

« (...), d'auttant que nonnostant les soumations par si-devant faictes aus retteurs de la chappelle de St-Eloy et à m^e Gaspard Arnoux mason qu'il travailloit à la construction de ladicte chappelle(...) »⁵⁵.

Le litige portait sur les gouttières du toit de la chapelle qui se déversaient dans le jardin contigu de Claude Guirard. On peut raisonnablement supposer que cet édifice était déjà couvert à cette date, presque achevée et que sa construction avait dû commencer avant l'année 1644.

15) Vers 1643, la chapelle Saint-Honoré :

La chapelle Saint-Honoré se situait près de la chapelle de la Miséricorde et fut édifiée par la confrérie des boulangers. Elle est mentionnée pour la première fois le 30 mai 1643 dans une délibération communale :

« Le conseilh a permis à m^e Honnoré d'Héran, Honnoré Cot, Anthoine Lebri et Abel Hontomo, prieurs de la confrérie de saint Honnoré, de faire la chapelle qu'y désirent

53. A. C. Saint-Tropez, BB 7, p. 1121.

54. A. C., Saint-Tropez, CC 15.

55. A.P., étude Long Grimaud, minutes de m^e Félix (1637-1646), f° 140.

fere dudict saint Honoré, à la place de terre proche du jardin de l'hospital Saint-Jacques dudict lieu et au-devant le jardin de sieur Joseph Cocorel, qu'est au-devant des deux puis de la commune en allant au couvent des capuchins. Et à ses fins, ladite communauté tous d'ung comung accord, luy a donné la place audit lieu pour en fere ladite chapelle tant grande que lesditz prieurs le jugeront bon estre »⁵⁶.

Les confrères boulangers abandonnèrent leur chapelle avant l'année 1666, date à laquelle par un acte signé devant notaire il passèrent un accord avec les pénitents noirs pour utiliser une partie de la chapelle de la Miséricorde afin de « célébrer et solemniser la feste et y continuer sont exercice de dévotion lors et quand bon leur semblera et d'y faire une tombe pour les confrères dudict s^t Honoré, ce qui fut exécuté »⁵⁷.

Nous ne connaissons pas la raison pour laquelle la confrérie de saint Honoré a dû changer de lieu de culte.

16) Vers 1647, la chapelle des Ursulines :

La chapelle et le couvent des Ursulines se trouvaient probablement en face de la chapelle de la Miséricorde. Les religieuses s'établirent à Saint-Tropez autour du mois de mai 1647. A cette date la communauté ratifia devant notaire le contrat d'installation des soeurs⁵⁸ et paya au sieur Jacques Antiboul le loyer « de sa maison et jardin que a loué aux dames religieuses »⁵⁹. La chapelle du couvent des Ursulines exista très certainement dès l'installation de ces dames pieuses dans la mesure où celles-ci avaient fait le vœux de consacrer leur vie à la prière.

En 1667, lors de la visite pastorale de Saint-Tropez par monseigneur Zongo Ondedei⁶⁰, cette chapelle est évoquée :

« (...) et de là, nous estant transporté au monastère des Ursulines dudict S^t-Tropés, nous y aurions faict la visitte accoustumée (...), et trouvant du peuple dans l'église audit monastère qui demandoit la confirmation, nous l'aurions conféré à tous ceux que nous y avons trouvés de la qualité requise (...)»⁶¹. »

Le départ des religieuses se situe entre le 2 novembre 1668, date à laquelle « la révérende mère Madelaine d'Antibou de la Croix, religieuses et supérieure », acheta à Jean-Baptiste Bellon « une terre (...) au dernier⁶² dudict monastère »⁶³, et le 12 février 1669, où il est écrit que le monastère est désaffecté : « sœur Catherine de saint Joseph Martine

56. A. C. Saint-Tropez, BB 8, f° 156.

57. 12 avril 1666, A. D. Var, 3 E 24 / 94, m^e Marquès et A. C. Saint-Tropez, GG 15, 18 août 1752.

58. A. C. Saint-Tropez, BB8, 1er mai 1647, f° 230 v°.

59. A. C. Saint-Tropez, CC 128.

60. Evêque de Fréjus de 1658 à 1674.

61. A. D. Var, 1 G 68, f° 245.

62. Derrière.

63. A. D. Var, 3 E 24 / 113, m^e Jacaran, f° 366.

reiligieuse de sainte Ursulle du monastère qui estoict en ce lieu de Saint-Torpés (...) ⁶⁴.
»

La chapelle du monastère des religieuses de sainte Ursule de Saint-Tropez a fonctionné de l'arrivée des sœurs, vers le mois de mai 1647, à leur départ situé entre novembre 1668 et février 1669.

17) Vers 1665, la chapelle Saint-Elme :

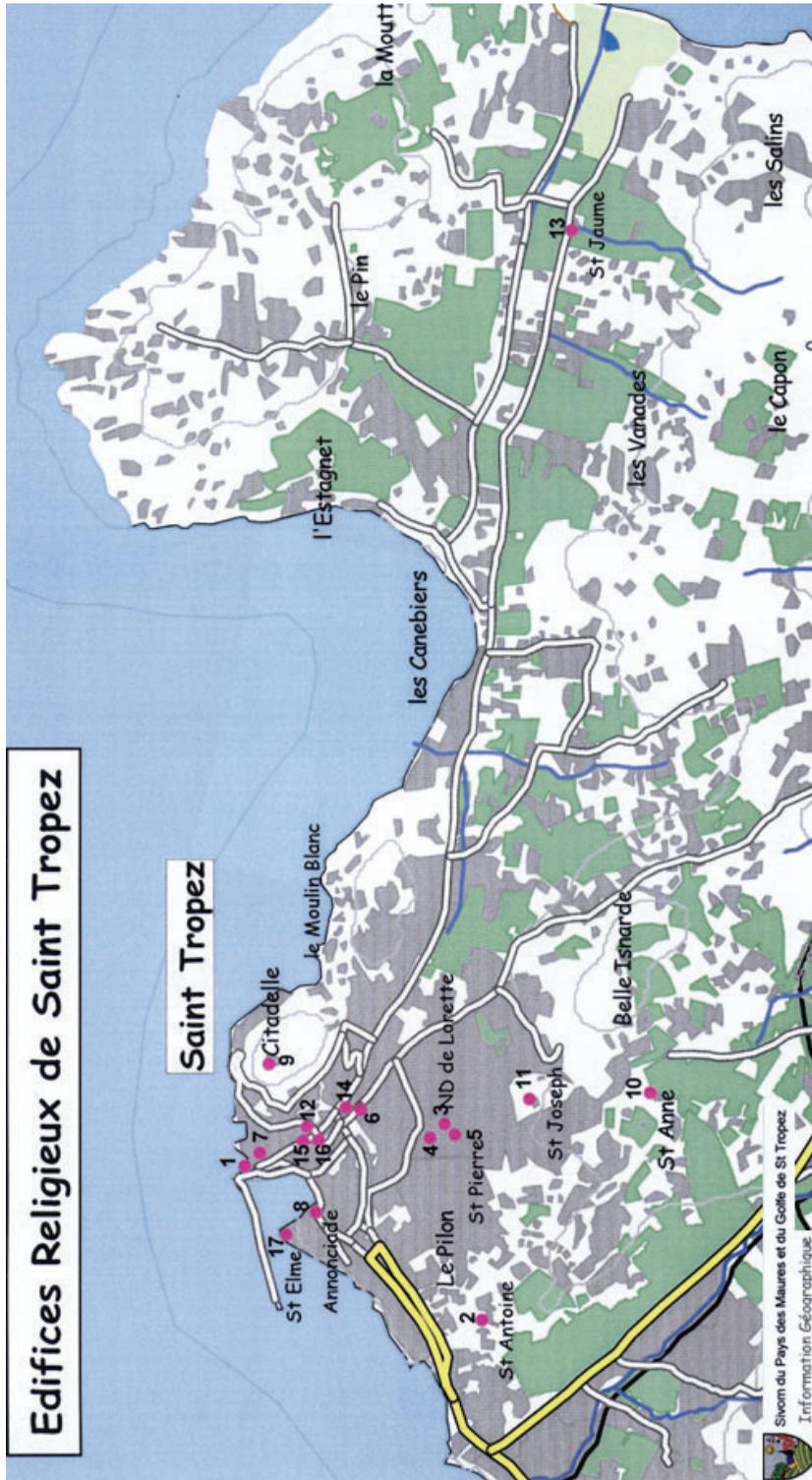
La chapelle Saint-Elme et ses dépendances, deux salles contiguës, se trouvaient au bord du rivage à quelques dizaines de mètres de la chapelle Notre-Dame-l'Annonciade et elle fut détruite en 1792. Propriété des marins de la ville, elle leur servait de lieu de culte et d'entrepôt. Elle est mentionnée pour la première fois en 1665 ⁶⁵.

Bernard Romagnan

Syndicat Mixte du Golfe de Saint-Tropez / Pays des Maures

64. A. D. Var, 3 E 24 / 114, m^e Jacaran, f^o 16.

65. Musée de la Marine, plan n^o . Renseignement aimablement communiqué par Gilbert Buti.



Edifices Religieux de Saint Tropez

Saint Tropez



Association pour la Recherche de l'Histoire du Freinet

Siège social : Mairie de la Garde-Freinet - 83680 La Garde-Freinet

**but : la mise en valeur du patrimoine historique et culturel du Freinet en général,
et de la Garde-Freinet en particulier.**

